

LA CHAIZE LE VICOMTE



La mairie
4, rue des Noyers
85310
LA CHAIZE LE VICOMTE
Tel. 02 51 05 70 21
Fax 02 51 05 76 81

E-mail :
mairie@lachaizevicomte.com

site internet :
www.lachaizevicomte.com

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mercredi et jeudi :
8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30
- Mardi :
8h30 à 12h30
- Vendredi :
8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
- Samedi : 10h à 12h (sauf juillet-août)

DOCUMENT A CONSERVER

Risques majeurs :

**Adoptez
les bons**

Réflexes !

DICR'M

Le Mot du Maire

La sécurité des habitants est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale. Ainsi, et conformément à la réglementation, ce document vous informe des risques présents dans votre commune et des consignes de sécurité à suivre si cela devait se produire. La commune a également travaillé à l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde dont les moyens d'alerte de la population et les lieux stratégiques en cas d'évènement majeur, vous sont présentés.

Lisez attentivement ce document et conservez-le.



Moyens d'alerte à la population

En cas d'événement majeur (alerte météorologique de vent fort, orage, neige-verglas, canicule, grand-froid, un accident de transport de matières dangereuses, un mouvement de terrain, un séisme, un feu de forêt, une pollution) la commune alertera la population et diffusera les consignes de sécurité avec les moyens d'alerte suivants:



- Un véhicule équipé d'un **mégaphone** fera le tour de la commune ou circulera à proximité de la zone à risque.



- Des **référents de quartiers** ont été nommés pour faire du porte à porte sur l'ensemble du territoire et notamment auprès des personnes fragiles.



- La **sirène** située rue du Souvenir sur le toit du bâtiment des services techniques de la commune, sera déclenchée. Le **signal sonore** est un son continu de 30 secondes.



- Un message d'alerte sera publié sur le **site internet** de la commune **et sur le panneau d'affichage** de la mairie.

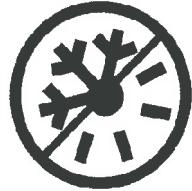


Vent violent / Orage

Météo-France couvre les phénomènes météorologiques par une carte de vigilance.

En cas d'alerte orange, des phénomènes dangereux sont prévus.

En cas d'alerte rouge, une vigilance absolue s'impose, des phénomènes dangereux d'une intensité exceptionnelle sont prévus.



Canicule / Grand froid

La canicule représente un risque pour la santé lorsque ces trois conditions sont réunies :

- il fait très chaud,
- la température descend très peu la nuit,
- cela dure plusieurs jours.

Un épisode de grand froid est caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique.

AVANT

- ⇒ Limitez vos déplacements, si vous devez vraiment vous déplacer, soyez prudent et empruntez les grands axes de circulation
- ⇒ Mettez à l'abri ou fixez les objets susceptibles d'être emportés (matériaux, meubles de jardin)
- ⇒ Rentrez les animaux
- ⇒ Abritez-vous hors des zones boisées et du littoral

PENDANT

- ⇒ Limitez votre vitesse sur route et autoroute
- ⇒ Débranchez les appareils électriques
- ⇒ En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers
- ⇒ N'intervenez pas sur les toitures
- ⇒ Ne bravez ni les intempéries ni l'océan qui peuvent vous emporter

APRÈS

- ⇒ Ne touchez pas aux câbles électriques
- ⇒ Ne prenez pas de risque inconsidéré (réparation de toiture,...)

EN CAS D'ALERTE ROUGE :

- ⇒ Restez chez vous ou le cas échéant, gagnez un abri en dur et n'en sortez pas

AVANT

- ⇒ Faites connaître les personnes à risques (personnes âgées, à mobilité réduites, en situation de grande précarité ou isolées) auprès de la Mairie afin de leur porter secours en cas d'événements climatiques extrêmes

- ⇒ Soyez attentif à vos voisins, amis ou famille

PENDANT Canicule

- ⇒ Buvez beaucoup d'eau mais pas d'alcool
- ⇒ Ne faites pas d'efforts physiques intenses (sports, bricolage, jardinage)
- ⇒ Ne restez pas en plein soleil
- ⇒ Maintenez votre habitation à l'abri de la chaleur
- ⇒ Portez des vêtements légers amples et clairs sans oublier un chapeau quand on est à l'extérieur

PENDANT Grand froid

- ⇒ Mettez des vêtements chauds, couvrez particulièrement la tête, le cou, les mains et les pieds
- ⇒ Evitez de sortir les bébés, même bien protégés
- ⇒ Mangez bien et ne buvez pas d'alcool
- ⇒ Maintenez un certain niveau d'activités physiques tout en évitant les efforts importants
- ⇒ Chauffez votre logement sans surchauffer et aérez-le une fois par jour pour prévenir les intoxications au monoxyde de carbone

APRÈS

- ⇒ N'hésitez pas à demander de l'aide (voisins, médecins, SAMU) si vous ressentez le moindre inconfort



Feu de forêt

Le domaine forestier de la Chaize-le-Vicomte est composé de la Forêt de la Chaize-le-Vicomte, de la forêt domaniale du Bocage Vendéen et du bois de Château Fromage.

D'une superficie totale de 1 524 680 m², il s'agit d'un domaine privé traversé par des chemins communaux. La flore est composée de résineux, chênes, châtaigniers et taillis.

AVANT

- Ⓐ Ayez une attitude responsable : n'allumez jamais un feu en forêt / ne fumez pas / ne laissez pas s'accumuler ce qui pourrait favoriser un incendie
- Ⓐ Repérez les chemins d'évacuation, les abris
- Ⓐ Prévoyez les moyens de lutte (points d'eau, matériels)
- Ⓐ Débroussaillez les abords de votre habitation

PENDANT

DÉPART DE FEU :

- Ⓐ Donnez l'alerte aux services de secours (18 ou 112)
- Ⓐ Attaquez les flammes à leur base en utilisant de l'eau ou à défaut, piétinez le feu, battez-le avec une branche ou étouffez-le avec un vêtement
- Ⓐ Si vous essayez d'éteindre le feu, protégez-vous

LE FEU APPROCHE :

- Ⓐ Eloignez-vous dans la direction opposée, dos au vent, recherchez un écran (rocher, mur...)
- Ⓐ Si vous êtes surpris par le front de feu, respirez à travers un linge humide

UNE MAISON BIEN PROTÉGÉE EST LE MEILLEUR ABRI :

- Ⓐ Fermez et arrosez volets, portes et fenêtres
- Ⓐ Occultez les aérations avec des linges humides
- Ⓐ Rentrez les tuyaux d'arrosage pour les protéger et pouvoir les réutiliser après
- Ⓐ Préparez-vous à une évacuation éventuelle sur ordre des autorités

APRÈS

- Ⓐ Eteignez les foyers résiduels



Mouvement de terrain

Les mouvements de terrain sont des déplacements du sol ou du sous-sol :

- Ⓐ glissements de terrain le long d'une pente,
- Ⓐ effondrements de cavités souterraines,
- Ⓐ écroulements et chutes de blocs,
- Ⓐ coulées boueuses et torrentielles,
- Ⓐ retrait-gonflement des argiles.

AVANT

- Ⓐ Signalez à la mairie :
 - l'apparition de fissures dans le sol
 - les modifications du bâti (fissures, portes et fenêtres ne fonctionnant plus, mur de soutènement présentant un « ventre », écoulement anormal de l'eau au robinet, craquements, ...)
 - l'apparition d'un affaissement du sol
 - la présence de tout bloc désolidarisé ou en surplomb d'un escarpement

PENDANT

A l'extérieur :

- Ⓐ Fuyez latéralement
- Ⓐ Eloignez-vous de la zone dangereuse en gagnant les hauteurs les plus proches ou en rentrant dans un bâtiment suffisamment solide
- Ⓐ Eloignez-vous des fenêtres et abritez-vous sous un meuble solide

A l'intérieur :

- Ⓐ Coupez gaz et électricité
- Ⓐ En cas de craquement inhabituel et inquiétant, évacuez le bâtiment immédiatement

APRÈS

- Ⓐ N'entrez pas dans un bâtiment endommagé
- Ⓐ Évaluez les dégâts et les dangers
- Ⓐ Informez les autorités



Transport de matières dangereuses

La Chaize-le-Vicomte est concernée par le risque de transport de matières dangereuses **par voie routière, voie ferrée et canalisation de gaz**.

Plusieurs types de dangers existent suite à un accident de transport de matières dangereuses : explosion, incendie, pollution de l'air, de l'eau et/ou du sol.



Séisme

Tout le département est classé en zone dite d'aléa modéré de niveau 3 sur une échelle de 5.

Pour en savoir plus consultez les sites :
www.risquesmajeurs.fr
www.franceseisme.fr

AVANT

☛ Sachez identifier un convoi de marchandises dangereuses : repérez les signalisations apposées sur les camions

PENDANT

TÉMOIN D'UN ACCIDENT

☛ **Donnez l'alerte aux services de secours** en précisant : le lieu, le moyen de transport, la présence de victimes, la nature du sinistre (feu, explosion, fuite,...), la description des panneaux présents sur le camion

☛ **Protégez la zone pour éviter un sur-accident** : balisez les lieux du sinistre, faites éloigner les personnes à proximité, ne fumez pas.

FUITE DE PRODUIT / NUAGE TOXIQUE

☛ Ne touchez pas le produit / en cas de contact : lavez-vous et changez-vous

☛ Quittez la zone de l'accident : éloignez-vous perpendiculairement à la direction du vent pour éviter un possible nuage toxique

☛ Rejoignez le bâtiment le plus proche

☛ **Confinez-vous** : fermez portes et fenêtres, bouchez les entrées d'air

APRÈS

☛ Dès la fin de l'alerte, aérez les habitations

☛ Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation

AVANT

☛ Repérez les points de coupure du gaz, eau, électricité

PENDANT

Dans tous les cas, protégez-vous la tête avec les bras, n'allumez pas de flamme

A L'INTERIEUR :

☛ Mettez-vous près d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides

☛ Eloignez-vous des fenêtres

A L'EXTERIEUR :

☛ Ne restez pas sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, toitures, arbres...)

EN VOITURE :

☛ Arrêtez-vous et ne descendez pas avant la fin des secousses

APRÈS

☛ Après la 1^{ère} secousse, méfiez-vous des répliques

☛ Ne prenez pas les ascenseurs

☛ Coupez l'eau, l'électricité, le gaz

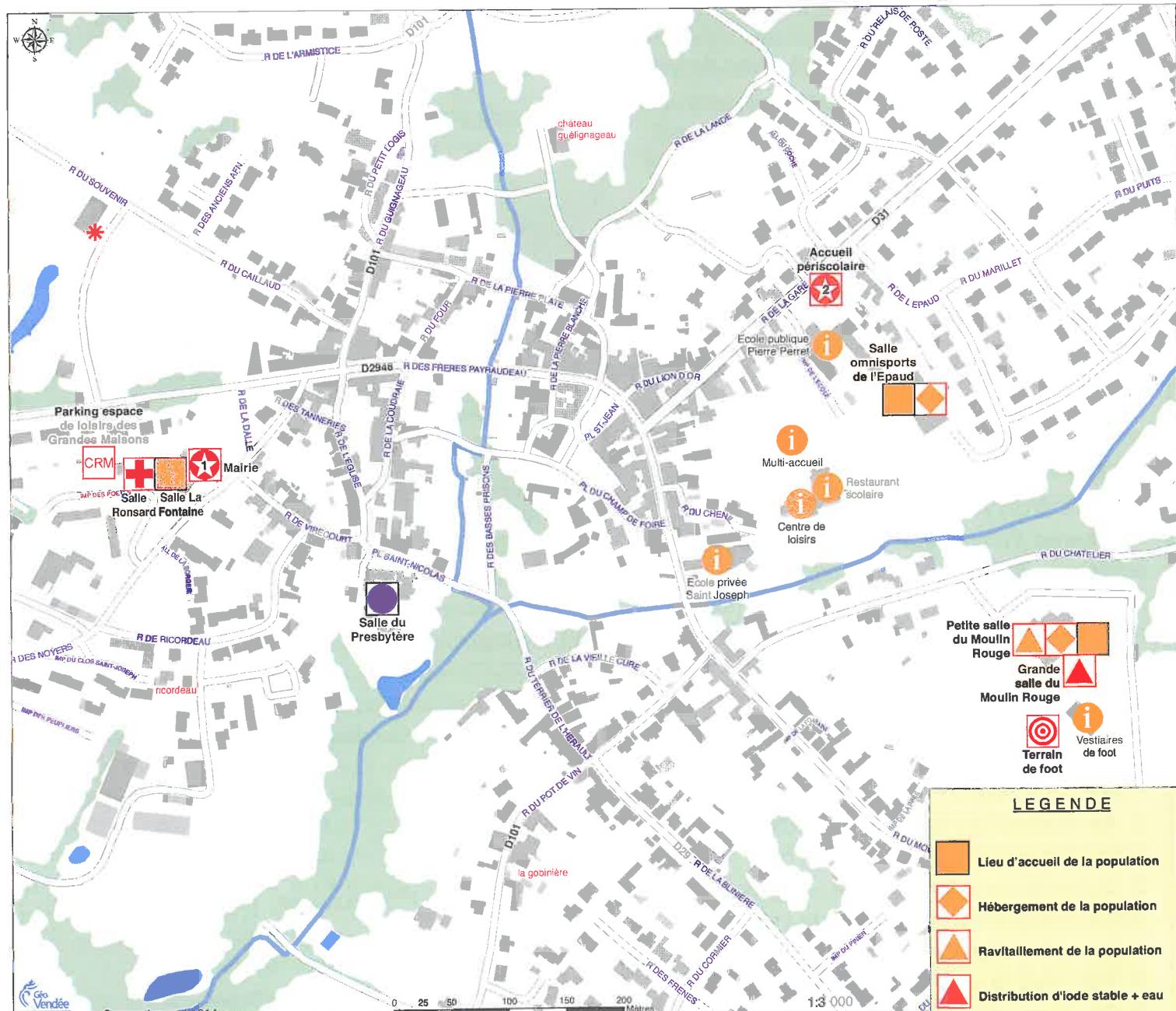
☛ En cas de fuite de gaz ouvrez les fenêtres et les portes, sauvez-vous et prévenez les autorités

☛ Eloignez-vous des zones côtières, même longtemps après le séisme, risque de raz-de-marée

☛ Si vous êtes bloqué sous des décombres, gardez votre calme et signalez votre présence en frappant sur l'objet le plus approprié (table, canalisation,...)

Carte des lieux stratégiques en cas de risques majeurs

Lors de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde, la Mairie a identifié des lieux stratégiques qui seraient déployés pour assurer l'accueil, l'hébergement et le ravitaillement de la population. Ces derniers sont localisés dans le bourg de la commune sur la carte ci-dessous.



LEGENDE	
	Lieu d'accueil de la population
	Hébergement de la population
	Ravitaillement de la population
	Distribution d'iode stable + eau
	Poste de Commandement Communal (PCC)
	Poste Médical Avancé (PMA)
	Chapelle ardente
	CRM Centre de Regroupement des Moyens de secours
	Drop Zone (Hélicoptère)
	1, 2 Ordre de priorité d'ouverture des lieux
	Sirène
	Point sensible - remarquable

Les bons réflexes dans toutes les situations



Préparez votre kit sécurité

- ⇒ Radio à piles
- ⇒ Lampes de poche (avec piles de recharge)
- ⇒ Réserve d'eau potable et de nourriture
- ⇒ Papiers personnels
- ⇒ Médicaments urgents
- ⇒ Vêtements de rechange
- ⇒ Couvertures
- ⇒ Matériel de confinement (gros adhesif, serpillère, etc.)



Informez-vous en écoutant la radio

et respectez les consignes données par les autorités

Alouette 89.8 MHz

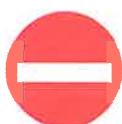
France Bleu Loire Océan 93.2 MHz

RCF 104.5 MHz



Ne téléphonez qu'en cas de danger vital

Libérez les lignes pour les secours



N'encombrez pas les voies d'accès ou de secours



Evacuez ou confinez-vous

selon la nature du sinistre



Laissez vos enfants à l'école en cas de risque imminent

Ils sont en sécurité et pris en charge.

✗

Afin d'être tenu informé de tout risque et information relative à votre sécurité, ou si vous souhaitez vous porter bénévole en cas de risque majeur, nous vous invitons, dès à présent, à compléter les informations au dos de ce coupon et le déposer à:

**Mairie de la Chaize-le-Vicomte
4 rue des Noyers
85310 LA CHAIZE-LE-VICOMTE**

Ou inscrivez-vous directement en ligne sur le site internet de la Ville:

<http://www.lachaizelevicomte.fr>

**IMPORTANT :
A COMPLÉTER**

Numéros utiles

Mairie : **02 51 05 70 21**
<http://www.lachaizelevicomte.fr>
Pompiers : **18 ou 112**
Gendarmerie : **17**
Samu : **15**
Météo France : **05 67 22 95 00**
<http://france.meteofrance.com>
Préfecture : **02 51 36 70 85**



Document réalisé par la Maison des Communes de la Vendée
et l'Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée
AVRIL 2014



☒

Afin d'être tenu informé de tout risque et information relative à votre sécurité, nous vous invitons, dès à présent, à compléter ce coupon et le déposer à la Mairie de la Chaize-le-Vicomte.

NOM :

PRÉNOM :

E-MAIL :

ADRESSE :

TELEPHONE :

TELEPHONE PORTABLE :

J'autorise la municipalité à m'informer en cas de risque majeur.

LE : .../.../...

SIGNATURE